

CENTRE DE DOCUMENTATION
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

LES RECHERCHES REGIONALES

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par le

CENTRE DE DOCUMENTATION DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

Directeur : **M. DALMASSO,**

Agrégé de l'Université, Institut d'Etudes Littéraires de Nice.

Secrétaire de Rédaction : **Mme DEVUN,**

Documentaliste - Archiviste des Alpes-Maritimes.

Ce bulletin, conçu dans le cadre régional, se propose de présenter les travaux (mémoires, diplômes ou thèses) rédigés pour l'obtention d'un titre universitaire.

Nous demandons aux auteurs de résumer leur étude, d'en dégager les conclusions et d'indiquer sommairement leur bibliographie. Ainsi, espérons-nous, en faisant mieux connaître des résultats qui risquent quelquefois de demeurer un peu ignorés, faciliter les recherches futures. Dans le même but nous publierons également des documents destinés à préparer le terrain pour de nouvelles études de détail et de synthèse.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes sont fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

CENTRE DE DOCUMENTATION
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

1962 - N° 3

2e année.

RECHERCHES REGIONALES
(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
5, Avenue Edith Cavell-NICE.

SOMMAIRE

TOURISME

Le colloque scientifique de Nice 8/10 mai 1962
Par M. DEVUN P 1

GEOGRAPHIE

Le Paillon, torrent de Nice. Essai d'étude d'un cours
d'eau des Préalpes méditerranéennes. Première
partie : Étude physique. L'édifice structural du
bassin du Paillon. Thèse soutenue en 1955 devant
la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
d'Aix-en-Provence P 14
Par A. PIETRI

HISTOIRE

Chronique bibliographique
Périodiques et histoire régionale en 1960-1961
Par E. HILDESHEIMER P 26

RECHERCHES REGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

1962- n°3

Juillet-septembre

**LE COLLOQUE SCIENTIFIQUE
DE NICE 8/10 MAI 1962**

Par M. DEVUN

Le Congrès, organisé par le Centre d'Études du Tourisme¹, s'est consacré pendant trois journées aux multiples aspects du thème qui lui était proposé "Les conséquences économiques du caractère saisonnier du phénomène touristique".

L'originalité de l'initiative, puisque c'est sans doute la première fois qu'en France l'Université se livre à une étude approfondie de ce phénomène, la féconde association des professionnels et des universitaires, l'exceptionnelle densité de la matière traitée, la quantité - 26 étaient inscrits au programme et la qualité des exposés présentés tant par les étrangers que par les Français, tout a concouru pour faire de cette rencontre une réussite qui dépasse le cadre d'un simple compte-rendu. Au reste, une impeccable préparation matérielle a permis à chaque participant d'avoir entre les mains, dès la séance d'ouverture, un volumineux dossier² contenant les textes ronéotypés des communications (manquent celles de Mrs BOYER et Carlone, de Mme DACHARRY, de Me VEYRET) qu'il est dans les intentions des organisateurs de publier in extenso»

Mon intention a donc été modeste. De la masse de documents dans laquelle il y aura, après décantation des redites et des longueurs, beaucoup à retenir, j'ai fait deux parts : les sujets intéressant la Côte d'Azur, dont je dégagerai les idées directrices, et les autres dont je me bornerai à dresser la liste. Dans les deux cas j'ai adopté l'ordre alphabétique par nom d'auteur.

A.- Sommaire des communications régionales.

Elles forment, à elles seules, une bonne moitié du total de celles qui ont été effectivement présentées. Ce n'est pas anormal, le colloque ayant eu pour siège la capitale de la Côte d'Azur, où l'ancienneté de la fonction hospitalière qui remonte à deux siècles environ, l'ampleur qu'elle a peu à peu prise et la diversité sous laquelle elle se manifeste, ménagent un champ idéal d'expériences et d'observations dans le passé comme dans le présent.

1.- AGID (André), Président Section Palaces de l'Hôtellerie des Alpes-Maritimes. Les problèmes posés par la rentabilité d'une exploitation saisonnière de la catégorie "Palace". Exemple de l'Hôtel Plaza à Nice. Exemple d'un hôtel à construire. 13 pages.

Pour concrétiser le malaise dont souffrent les grands hôtels niçois depuis les années 30, on nous soumet le cas du Plaza qui, après les avatars de la guerre et de ses lendemains, reprend son activité en 1951. Ses bilans (p. 4-8) font ressortir trois postes importants de frais incompressibles : personnel, qu'il faut employer à l'année, malgré un taux d'occupation 20 à 30% moindre qu'à Paris par suite de la longue morte séparant les deux pointes d'hiver et d'été (37,90% du chiffre d'affaires), alimentation (12,21% lourdes charges d'amortissement (11,25% qu'entraînent les nombreux investissements destinés à faire du neuf (par exemple, en 1953-59, transformation des mansardes du cinquième étage en 54 chambres modernes). Aussi les bénéfices sont-ils très faibles. Puisqu'avec les formules du passé il apparaît que "l'exploitation d'un hôtel de saison, même profitant de deux saisons, est très difficile", imaginons le type idéal. Dans un parc de 5 hectares, 300 chambres, soit 2.200.000.000 A.F., rapportant 145 millions et, à proximité immédiate, contribuant à arrondir le profit, un bloc d'une cuisine, snack, grill rom, grande salle de congrès, piscine, tennis et autres jeux. S'il n'y a pas là une simple vue de l'esprit, où trouver le- milliards et aussi - car en comptant 10.000

¹Le Centre d'Études de Tourisme de l'Université d'Aix-Marseille dont le siège est à Marseille (6e), 105 Rue Saint-Jacques, est rattaché à l'Institut d'Administration des entreprises.

²A Nice on peut en consulter un exemplaire, complété par les articles de journaux relatifs aux travaux, au Centre de Documentation des Archives Départementales.

A.F. le m2 je pense être modeste - les 5 hectares pour 300 chambres "ayant toutes une très belle vue"?

2.- AUGIER (Maitre Paul), Président-Directeur Général de l'Hôtel Négresco. Les remèdes au déficit chronique d'une exploitation hôtelière de la catégorie des Palaces : l'exemple du Négresco. 6 pages.

Comment ce palace de la Promenade des Anglais (200 chambres; 240 employés en pleine exploitation) a-t-il vaincu l'inadaptation, mal commun à la grande hôtellerie niçoise dont il est le dernier-né (1912) ? En s'ouvrant aux groupes de clients fortunés, américains surtout; en se rénovant, par exemple en réalisant des chambres de style; en attirant les congrès d'hommes d'affaires dont son propre bureau "Europe Congrès" assure l'organisation matérielle et qui y trouvent salles de travail au traditionnel tapis vert, sonorisation et même traduction simultanée; en créant une restauration de type moderne avec des menus plus simples abordables à plus de bourses, en participant largement à la vie collective, notamment en resserrant les liens noués avec les jeunes états africains; en tirant parti au mieux d'installations qui étaient devenues désuètes. Le nombre des nuitées et des repas en progression (cf. statistiques 1957-1961 p. 6) témoigne que ces efforts ont été couronnés de succès.

3.- BIGLIA Des auberges aux grands hôtels de Nice. Les palaces de Nice et de la Côte d'Azur à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème jusqu'à la crise de 1920. Quelques souvenirs personnels. 10 pages.

Sachons gré à un homme de métier de nous retracer avec anecdotes et souvenirs personnels recueillis au cours d'une longue carrière: quelques aspects de la défunte grande hôtellerie locale. Celle-ci, née avec la vie de saison, d'abord timidement, dans le dernier siècle de l'ancien Régime finissant, se développe sous la Restauration sarde pour atteindre son apogée avec la construction des palaces de Cimiez, qui ont tous disparu, ou de la Promenade des Anglais, qui ont mieux résisté.

Ce récit, que l'on ne peut à proprement parler résumer, pose, implicitement, deux problèmes dont l'importance est d'ailleurs fort inégale.

a) Les excentricités qu'il rapporte et qui rejoignent celles que l'on peut glaner ailleurs³ confirment qu'il y aurait à écrire une histoire et, pour le présent, une géographie sentimentale du tourisme⁴. Les célébrités du jour, valables ou non, ont toujours plus œuvré pour la Côte que toute autre forme de propagande. Picasso, vivant, a fait de Vallauris qui languissait la ville des Cent Potiers et Fernand Léger, mort, lance Biot.

b) L'auteur ne fait jamais état de la capacité des nombreux établissements qu'il cite, à l'exception de celles du Régine et du Majestic (respectivement 450 et plus de 400 clients). En rapprochant cette discrétion de celle de Mrs Boyer, Hildesheimer et Latouche (cf. plus loin), nous mettons le doigt, par le biais de l'hôtellerie et du passé, sur le problème fondamental, aujourd'hui comme jadis, de la connaissance du phénomène touristique, le mutisme de ces chercheurs étant non omission, mais manque d'information, carence de documentation statistique sûre. Non seulement, en effet, il ne reste aucune trace de

³BERTAUT (Jules) Côte d'Azur, 1953, 315 p).

⁴MARANDET. La crise de l'hôtellerie de tourisme de la Côte d'Azur (ENA. déc. 54) Quelques réflexions très pertinentes sur l'action "psychologique" des palaces.

comptabilité ou de correspondance des hôtels de la "belle époque", non seulement on en ignore la possibilité d'accueil, soit par unité, soit par catégorie, mais on n'en possède même pas la liste. C'est, sauf erreur, depuis la dernière guerre que l'on a entrepris des recensements officiels⁵. Si ce point est acquis, nous verrons que la question est loin d'être, pour autant, résolue intégralement.

4.- BOYER (Marc). Le tourisme saisonnier à l'époque aristocratique.

Cet exposé n'a pas été ronéotypé. On le regrette d'autant plus que son auteur, Secrétaire Général du Centre d'Études du Tourisme et à ce titre cheville ouvrière du Colloque, a été formé à la discipline dont il traite par de longues années de recherches consacrées à la vie de saison d'autrefois dans le France du Sud-Est. Tant pis pour lui si je suis un rapporteur infidèle ! N'ayant pu assister personnellement à la séance il prit la parole, je me réfère à la presse locale et à des notes aimablement communiquées par M. Tresse.

Partant de faits généralement connus, il s'est attaché à jeter les bases d'une synthèse que rend délicate l'écueil signalé à propos de l'exposé précédent : les lacunes de notre information.

Le phénomène touristique, en prenant le terme dans son sens actuel, est né dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, non seulement à Nice, alors ville sarde, mais aussi dans d'autres cités italiennes ou françaises comme Hyères, Béziers, Montpellier. Ses caractères qui s'esquissent dès les débuts se précisent peu à peu et demeurent identiques pour plus d'un siècle. C'est un mouvement saisonnier qui n'affecte que quelques très riches familles, toujours les mêmes, de la haute société internationale, un nomadisme de classe réservé à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie, limité dans le nombre mais non dans la richesse de ceux qui en jouissent. Ces privilégiés prennent d'octobre à mai leurs quartiers d'hiver sur les rivages méditerranéens (1500 familles séjournent à Nice en 1860, nous dit-on) et se retrouvent pendant l'été dans les stations thermales, balnéaires (Manche) ou montagnardes.

L'année 1880 est une date charnière. Elle s'ouvre par une spéculation foncière qui se poursuit jusqu'en 1885 et à laquelle prend part, entre autres, le Crédit Lyonnais. Cette coupure inaugure l'ère fonctionnelle par excellence de l'activité de saison, celle des grands hôtels qui se multiplient, et dont la clientèle (90% en moyenne de rentiers formant des colonies françaises et étrangères, Anglaise, allemande, russe) s'installe pour plusieurs mois; celle de la prise de possession des collines urbaines proches, CIMIEZ à Nice ou la Californie à Cannes; celle des cabinets médicaux et des journaux chinant six mois sur douze. Mais la saison reste strictement hivernale et, sauf à Palavas dans l'Hérault (1872), tous les essais tentés pour l'étendre à l'été se soldent par un échec.

Cependant, dès avant 1914, on voit poindre des signes avant-coureurs inquiétants : crises économiques et politiques, évolution de la mode et du goût. Ainsi on se plaint que la concurrence des sports de neige fasse de Saint Moritz un rival de Monte-Carlo (1906/7). Ébranlé par un arrêt de quatre années dû aux hostilités, l'équilibre de la Côte est rompu définitivement par les bouleversements radicaux de l'entre-deux-guerres. La vogue des bains de mer fait triompher la saison d'été tandis que la saison d'hiverériclité. Et en 1931, pour la première fois, la fréquentation touristique d'août l'emporte sur celle de février. Symptôme de

⁵J'ai eu entre les mains, après la Libération, les dossiers alors constitués, aujourd'hui sans doute détruits. Soulignons alors l'intérêt des chiffres, tardifs d'ailleurs, fournis par M. Tschann. Voir plus loin.

ces remous : le rôle des Américains grandit à partir de 1925. Une partie du potentiel hôtelier est ruiné par la conversion en appartements particuliers livrés à la vente.

5.- COMPAN (André), Professeur, Lycée du Parc impérial, Nice. Les vicissitudes d'une Station thermale des Alpes-Maritimes Berthemont-les-Bains avant 1914. 6 pages.

Berthemont qui, dans le haut bassin de la Vésubie, à 65 kilomètres de Nice, dépend administrativement de la commune de Roquebillière possède l'unique établissement thermal du département des Alpes-Maritimes. Ses eaux sont efficaces pour le traitement des affections scrofuleuses et herpétiques.

Pendant le demi-siècle qui suit la réunion du Comté à la France en 1860, la station connut une honnête postérité. En 1861 l'exploitation des bains qui était abandonnée depuis longtemps fut, en effet, reprise successivement par Bergondi, puis par les frères Cardon qui, l'un après l'autre, travaillèrent à créer à la fois les moyens d'hébergement et d'accès jusqu'alors inexistant, si bien que l'on disposait en 1906 de 12 établissements totalisant 116 chambres.

Mais avec la première guerre mondiale commence le déclin qui se traduit par l'amenuisement constant du pouvoir d'accueil. Depuis l'été 1961 on ne compte plus, outre l'hôtel des Bains qui se borne à louer des appartements (chambre et cuisinette attenante avec petit déjeuner), que deux hôtels ou pensions très simples.

6.- DACHARRY (Mademoiselle), Assistante, Centre d'Études Supérieures du Tourisme, Sorbonne. Aspects saisonniers du trafic maritime et aérien entre la Corse et le continent.

À défaut du texte de ce rapport qui ne figure pas au dossier ronéotypé du Congrès et dont je ne suis même pas certain de libeller exactement le titre, j'utilise encore les notes de séance de M. Tresse. On excusera donc ce que le résumé mai-vent peut avoir de trop succinct.

L'originalité du sujet est d'avoir choisi, pour démontrer la malfaisance du déséquilibre que les activités de rythme saisonnier très marqué imposent aux diverses branches de l'économie liées à elles, un domaine qui n'a pas été abordé par ailleurs : celui des transports. Particulièrement heureux est l'exemple invoqué : celui des liaisons entre le continent et une île dont la vocation touristique s'affirme chaque année.

Sur cette ligne la Transat doit faire face à des pointes relativement courtes, mais extrêmement aigües, qui correspondent aux départs et aux retours des grandes vacances estivales, tandis que s'accusent sur de longs mois les creux d'hiver, lorsque les relations sont limitées aux seuls besoins indigènes et eue, du reste, l'avion l'emporte sur le bateau. Pendant une brève période, celle du trimestre juillet-août-septembre, elle fait 77% de son trafic avec, en août, un nombre de passagers dix fois plus élevé qu'en février (300.000 en 1951, 600.000 en 1961) et un tonnage trois fois supérieur en raison de l'usage devenu courant de se faire accompagner par sa voiture, au point qu'en 1961 on a recensé une auto pour dix passagers.

La saturation des trois mois critiques exige la mise en service d'un matériel ensuite sans emploi, immobilise de gros capitaux, conduit à des frais de gestion très onéreux pour l'exploitant sans que l'usager en soit mieux servi, bien au contraire. La pléthore qui succède à l'insuffisance des demandes engendre donc de graves perturbations de tout ordre. Un parallèle

avec d'autres îles méditerranéennes, où la fonction touristique joue un rôle comparable, découle de source : aux Baléares, Palma travaille six mois par an; le graphique de la Sicile est équilibré.

7.- HILDESDEIMER (Ernest), Directeur des Services d'Archives des Alpes-Maritimes. Le développement de Nice depuis cent-cinquante ans. 7 pages.

Notre archiviste en chef était particulièrement qualifié pour retracer le devenir de la ville à partir du moment où, s'ouvrant à la vie de saison, elle s'engage dans une voie révolutionnaire qui la conduit à son état présent. La rupture avec le passé se place au milieu du 18^e siècle, alors que la fonction militaire est morte et que la vocation commerciale (port franc 1612; nouveau bassin de Lympia 1748) ne s'éveille guère. La fonction d'accueil demeure de petite envergure jusqu'à la Révolution et l'extinction de la surface bâtie (actuelles place Garibaldi, d'une part, et rue Saint-François de-Paule, d'autre part) est plus le fait du despotisme éclairé que le sien.

Mais, après les 25 années de la Révolution et de l'Empire, elle prend son essor sous la Restauration sarde qui amorce, parmi d'autres travaux édilitaires, la Promenade des Anglais (un peu après 1820), et surtout depuis la réunion à la France, au lendemain de laquelle l'Empire fait aussitôt tracer l'importante artère qui, aujourd'hui dénommée avenue de la Victoire, est encore le grand axe de l'agglomération contemporaine et prolonger, à partir des Arcs, la voie ferrée qui y parvient en octobre 1864. La population double entre 1876 et 1901, dépassant alors 100.000 âmes. On dénombre 182 hôtels en 1910. On sait que, tandis que la ville prolifère depuis le début de ce siècle, le fait essentiel est, entre les deux guerres, le triomphe de la saison d'été qui compense le déclin relatif de la saison d'hiver.

Il va de soi que les quelques lignes précédentes ne prétendent pas épuiser la très riche substance de pages qui foisonnent en détails de toute nature que j'ai dû systématiquement négliger.

8.- LATOUCHE (R.), Doyen honoraire, Faculté des Lettres de Grenoble. Une page de l'histoire de Cimiez. La cité aristocratique. 5 pages.

De la colline au passé à la fois très ancien et très récent qui, avec la Promenade des Anglais, résume le mieux la ville vue en images d'Épinal, l'érudit auquel nous devons l'histoire de Nice, dont le troisième et dernier volume est en voie de publication, évoque les métamorphoses contemporaines.

Il n'est pas indifférent, pour une cité qui manque de patine, que Cimiez fut la capitale de la province romaine des Alpes-Maritimes et que les Franciscains y perpétuent la vie conventuelle, car les arènes et le monastère composent un cadre propice aux manifestations d'un jeune centre culturel et artistique en pleine vitalité.

Il faut attendre cependant l'époque du rattachement à la France, pour que se dessine l'évolution qui a intégré à l'agglomération ce secteur encore campagnard. Un siècle seulement est passé mais trois transformations successives ont imprimé des traits différents à son visage premier. Apparaissent d'abord les fastueuses résidences. Puis, après le percement du boulevard qui reste la grande voie de circulation (1881), c'est pendant le quart de siècle précédant 1914, l'ère glorieuse des palaces (Riviera 1892, Régina 1895-97, Majestic, Winter. Alhambra) que symbolisent les séjours de la reine Victoria (1895 -96 - 98 - 99). Enfin; après

le marasme des années sombres qui séparent les deux guerres, on est au stade de la conversion des grands hôtels en appartements et de la construction des immeubles que le charabia des marchands de biens dit "de grand standing".

9.- MONNOT (H.), Vice-président de la Chambre de Commerce de Nice. La moyenne et petite hôtellerie niçoise face aux problèmes saisonniers. 6 pages.

Contrairement à l'opinion généralement professée, ces établissements relativement modestes, qui sont à Nice au nombre de 262 totalisent 6766 chambres, (ils se situent au niveau du classement français des 1 et 2 étoiles) se heurtent à des difficultés de gestion qui ne sont pas moins graves que celles des palaces.

En effet, les prestations de base, lit, eau, lumière, chauffage ou ascenseur, ainsi que la main d'œuvre, étant à peu près équivalentes pour une petite et pour une grande maison, les frais généraux le sont aussi. Ainsi, pour l'une: les 15% du service ne garantisse que le minimum à l'employé au pourboire: alors que l'autre en retire une balance souvent importante, "la masse.

De plus, bien qu'ils soient d'exploitation permanente, ces hôtels ne peuvent nullement être alignés sur leurs homologues des autres villes, A titre de comparaison, Lyon en compte 64 avec 1932 chambres; soit moins du tiers pour une population deux fois supérieure. C'est-à-dire qu'ici ils vivent du tourisme dont ils subissent la loi rigoureuse du balancement saisonnier.

Dans ces conditions ne sont guères viables que les affaires familiales, et leur existence même est précaire puisque Nice accuse, depuis 1939, 48 disparitions (1811 chambres).

Où est alors le remède ? Reconstruire ou moderniser tous les établissements coûterait cher et, loin de résoudre le vide des mois creux, l'alourdirait d'un poids d'amortissements supplémentaires. Financer les transformations en abandonnant une partie de la surface vendue par appartements ou en supprimer totalement certains conduirait à amputer une capacité réceptive déjà insuffisante l'été : ce serait une solution de désespoir. L'issue est a) dans une aide des collectivités publiques ou privées intéressées par les touristes et protes à supporter une part du déficit de leur hébergement pour diminuer les tarifs b) dans l'étalement de la fréquentation sur l'année entière.

10.- PAYAN (André), Professeur, et section des Techniciens du Tourisme du Lycée Technique de Nice. 17 pages.

Je n'entends pas épuiser en quelques phrases les enseignements d'un sondage qui il convient de dépouiller tableau par tableau.

Son but était de pallier l'inefficience des mesures officielles, soit au départ, soit au cours du déplacement, soit à l'arrivée de nos lettres. C'est pourquoi 40 enquêteurs ont interrogé 1442 personnes sur la Promenade des Anglais, entre le Ruhl et le Négresco (lieu par excellence de la "consommation touristique" locale), pendant une journée de la fin de janvier (loin de toute attraction spectaculaire perturbatrice), de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures (le bon moment pour lézarder).

Voici les questions posées et les conclusions tirées des réponses qui leur furent faites.

Origine : français (57,7%) et étrangers (42,3%) sent à peu près à égalité. Près de 4,3% des premiers sont de Paris et de sa région. Environ 29% des seconde sont belges, 21% anglais, mais près de 13% viennent des États-Unis. Deux rectifications utiles portent sur le calcul de l'indice national d'attraction, tenant compte de la population de chaque état, et de l'indice de fréquentation réelle, tenant compte de la durée du séjour.

Profession : les données ne sont pas absolument probantes : 30% de retraités - pensionnés.

Moyen de transport : fer 47,3%; auto 28,9%; avion 15,8%; autocar 3,4%; bateau 4,6%.

Mobile : avantages naturels, particulièrement climatiques (38,5% et possibilités de repos agréable (40,3%) me font dire après Jules Romain "La douceur de vivre". Mais, pour le reste, Florence n'a rien à redouter.

Logement : à l'hôtel revient, 50,5%; 46,1%, soit à peu près le surplus -nous sommes en hiver au meublé (les 2/3) et à l'appartement personnel ou prêté par des amis.

Prévisions de dépenses : sujet brillant : 37% d'abstentionnistes réfractaires aux confidences. Mais les autres, même sincères (37% d'entre eux déclarent 2000 à 5000 et 1%; plus de 50.000 par jour), ont-ils calculé très juste leur budget quotidien ?

Saluer la performance de Payan, c'est en souligner le caractère exceptionnel et par là les faiblesses. Elle a supposé une équipe nombreuse et homogène de spécialistes, libres de travailler ensemble et bénévolement. Je passe sur la mise en œuvre de l'acquis. Or, dans l'espace comme dans le temps, elle n'a touché qu'un effectif infime. On n'a ratissé qu'un bien petit secteur alors que l'implantation touristique urbaine est diffuse. Un jour sur 365, c'est peu et, si la recherche d'une moyenne est souhaitable, celle des extrêmes l'est aussi, pointes (Carnaval, Pâques, août) et creux (novembre). Combien délicate enfin est l'interprétation des faits. On doute que certains pourcentages (URSS, Belgique, pays nordiques) soient le reflet d'une constante; eu encore, à en juger par les Stéphanois qui hantent volontiers la Côte, que des entreprises ferment hors saison : les patrons, alors oisifs, sont secondés par des hommes de confiance qui les libèrent: Ces commentaires diminuent d'autant moins le mérite de l'expérience menée à bien que j'ai toujours proclamé la vanité de la statistique officielle et l'efficacité de la méthode directe. Mais ils donnent une idée de l'insondable complexité du fait humain par excellence qu'est la fonction d'accueil. Je crains que l'on soit de plus en plus désarmé devant l'ampleur d'un phénomène qui nous submerge littéralement. Comme le recours à une quelconque inquisition est exclu- la contrainte serait un remède pire que le mal - Payan est dans la bonne voie, à condition qu'il multiplie ses investigations pour en recouper les données. Sur ce point nous sommes sans doute d'accord.

Nous ne le sommes plus lorsqu'il qualifie d'"assez nouveau" le tourisme résidentiel, Bien au contraire, c'est la formule que les hivernants adoptent dès l'origine, et par la force des choses, les auberges locales ne répondant point à leurs besoins. Elle persiste auprès de l'hôtellerie qui se développe avec l'essor du siècle dernier. Louer est une industrie pour l'indigène. Ainsi pour l'avisé Bermond, dont la cour de Russie habitait les vinas de notre quartier du Parc Impérial sil mourut le tzarewitch (1865), Mais il n'y a pas que les logements princiers. Il y a les autres; et il y en a beaucoup. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter aux annonces que les agences déjà prospères font paraître dans les annuaires et indicateurs des années 1650/60, où l'on trouve également la publicité des traiteurs livrant à

domicile⁶. Le triomphe même des palaces de Cimiez qui n'est qu'un épisode fugitif d'un quart de siècle n'a point éclipsé un usage tenace. "Victoria", m'objecte-t-on. Je réponds : "Léopold". Et, à propos de ce dernier, châtelain du Cap-Ferrat, il faut ajouter -et ils sont nombreux - les propriétaires qui, à l'image de lady Rivera à Nice (1787) ou de lord Brougham à Cannes (dans les années qui suivent 1830) construisent leur demeure : les Braniki à l'Oliveto, Von Derwies à Valrose. Je me suis permis cette digression, bien qu'elle ne soulève qu'un tout petit point de détail de l'étude analysée, parce que, si la concurrence de l'appartement loué au acheté - qui, par ailleurs fait échec à nos statisticiens - est pour l'hôtel une réalité présente, ce serait une erreur de Penser qu'elle date d'aujourd'hui. Et par là je reviens à poser le problème d'actualité. Pourquoi ce qui était tolérable jadis ne l'est-il plus maintenant ?

11.- SQUARCIAFICHI (M.), Directeur du Cap-Estel, Èze-Plage. 4 pages.

Voici, présentées par celui qui en fut l'initiateur; deux expériences successives, mais différentes, d'exploitation hôtelière. Elles furent faites, l'une et l'autre, à Èze-Plage, au pied du vieux village perché sur la Moyenne-Corniche, la première avec un hôtel deux étoiles, la seconde avec un hôtel de fixe.

Celle-là, entreprise au lendemain de la guerre dans un bâtiment remis à neuf et baptisé d'après son cadre végétal "La Bananeraie" (35 chambres), réussit à merveille grâce à la clientèle anglaise et belge séduite par d'heureuses initiatives conformes aux exigences du moment. Mais 1951 fut la dernière bonne saison d'hiver, témoignage des difficultés classiques qu'éprouvent plus spécialement les établissements de cette catégorie.

Celle-ci fut inaugurée en 1953 par l'ouverture du "Cap-Estel", domaine aménagé au prix de 25 millions d'anciens francs, auxquels s'ajoutèrent d'autres dépenses engagées au cours d'améliorations postérieures. Mais l'essai est concluant : il s'avère que l'hôtel de luxe bien géré est parfaitement rentable et qu'il est même beaucoup moins vulnérable que le deux étoiles.

12.- TSCHANN (H.), Secrétaire Général de l'Association internationale des Skal-Clubs. Note sur un exemple réel de reconversion d'entreprises hôtelières saisonnières. 14 pages.

Une très forte personnalité expose avec lucidité comment, afin de devancer une issue à ses yeux fatale en face de laquelle la seule solution est la fuite, il procède à une reconversion audacieuse, car elle est intégrale, de son patrimoine. Si bien qu'en définitive ce pessimiste apparaît débordant d'optimisme raisonné.

Toute sa politique repose sur la conviction, mûrie au cours des quinze dernières années, que l'hôtel de saison, s'il peut être encore viable dans le cas d'une affaire d'importance moyenne, en particulier de structure familiale, surtout lorsque le patron est cuisinier, ne l'est plus avec les normes monumentales et solennelles héritées de l'époque victorienne. Chiffres à l'appui, il le démontre pour ses deux anciens établissements complémentaires, l'Hôtel de la Plage d'Évian (1925) et le modèle du genre, l'Hôtel Splendid de Nice (1880), dont

⁶ Un texte, le premier et le seul d'ailleurs depuis le milieu du 18ème siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime à nous préciser le rôle de la fonction hospitalière toute neuve encore (cf. Nice-Historique n°1 année 1956, p. 1-21 FIGHIERA (Ch-A.). Les productions de la campagne niçoise au début du XIXe siècle, d'après l'abbé Bonifaci) témoignent de cette source de produits. Ce n'est pas le lieu de citer des références pour les périodes postérieures. Elles seraient très nombreuses. Je retiens le conseil d'un guide au candidat locataire d'interdire pendant son séjour la vidange quotidienne de la "barriou", récipient collectant dans chaque maison les déjections recherchées par les paysans comme engrais, Ainsi, il y a un siècle comme aujourd'hui, le résidant, riche certes sans être toutefois un grand, participait à la vie familiale de tous les jours, couleur et odeur locale comprises.

l'équipement, le plus représentatif de la "belle époque", avec de très vastes salons, un restaurant gigantesque et une cuisine à l'avenant, des chambres dont les unes sont très grandes pour les clients et les autres très petites pour leurs domestiques, est de plus en plus inadapté aux exigences économiques, sociales et psychologiques d'aujourd'hui. Bien qu'au lendemain de la guerre les saisons y semblent encore satisfaisantes, néanmoins se manifestent des signes menaçants : le voyageur de long séjour s'efface devant le voyageur de passage, les charges s'alourdissent.

Le narrateur, qui nous conte ainsi la genèse de son expérience, en conclut alors à la nécessité inéluctable de faire du neuf. Et, prêchant d'exemple, il sacrifie, l'une après l'autre, les deux entreprises qui datent d'une ère révolue pour leur en substituer de nouvelles, conçues en fonction des impératifs de l'avenir. Il s'applique d'abord à faire passer dans les faits une première formule - capacité réduite, mais luxe et, par conséquent, prix élevés - qui voit le jour à Auron avec l'érection de l'hôtel de sports d'hiver le Pilon (1951). Elle réussit et entraîne, quelques années après, l'abandon de l'Hôtel de la Plage.

Avec les capitaux il réalise une seconde formule libérée, pour réduire au minimum le personnel, de l'ultime servitude - la restauration - conservée au Pilon. Et c'est ainsi qu'au Cros-de-Cagnes les 30 chambres de l'Horizon (juillet 1961), très soignées, pour la plupart dotées d'une cuisinette avenante qui n'a rien de commun avec la lamentable "cuisine parisienne", rapportent net, avec 6 employés, pendant les 4 premiers mois de fonctionnement, presque autant que les 108 du Splendid (30 employés, 250 repas par jour).

Aussi pour ce dernier le glas a-t-il sonné. Une analyse année par année, des bilans d'un demi-siècle (1908-1960) prouve que depuis dix ans le bénéfice est englouti en investissements. La clientèle d'hiver s'amenuise, le chiffre des repas ne se maintient que par les clients d'agences, surtout des groupes, peu rémunérateurs. Moderniser est renoncer à tout profit. Réduire les investissements, c'est vouer le tout à la dégradation irrémédiable. On démolira donc le bâtiment qui, pour trois étages sur rez-de-chaussée, occupe une trop grande surface : 3500 m². Les deux tiers en seront vendus, ce qui permettra d'aménager un hôtel moderne de 7 étages contenant 125 chambres contre 108, le rez-de-chaussée étant réservé à un bar, un snack pour une trentaine de personnes, des salons transformables en salles de réunions et des magasins ouverts sur la rue et sur une allée marchande intérieure, le huitième étage offrant piscine, bar, solarium. Le tout s'adresse à la fois à une clientèle locale et à une clientèle d'affaires et de passage plus qu'à une clientèle de séjour.

En bref, aucune industrie n'est rentable, si elle chôme les deux-tiers de l'année. Pourquoi, même si par miracle la saison pouvait être, de trois mois, étirée jusqu'à quatre, l'hôtellerie, industrie de main d'œuvre par excellence, échapperait-elle à la règle ? Telle est la constatation qui a guidé l'auteur dont on ne saurait dire qu'il poche par immobilisme.

13.- TRUBERT (Claude). Présentation des statistiques touristiques de la Côte d'Azur. 4 pages.

Enregistrons une fois de plus les doléances rituelles. La Côte d'Azur serait un magnifique champ d'observation si la statistique ne trahissait pas la réalité qualitativement et quantitativement parce qu'elle ne tient compte ni de la diversité de la clientèle ("le niveau économique de nos hôtes, leurs catégories professionnelles, leur psychologie") ni de la consommation (c'est-à-dire le nombre des nuitées). De surcroît elle met sur un pied d'égalité l'accidentel et le permanent. C'est afin de corriger ce dernier défaut que l'auteur, partant des chiffres officiels des cinq dernières années, a, sans dissimuler les lacunes inévitables,

recherché dans une étude faite il y a quelques mois des constantes. La nature de ses sources n'étant pas ambiguës puisqu'il parle "de la précarité ou de l'insuffisance de certaines des données statistiques dont nous disposons" et qu'il rappelle qu'elles "découlent des fiches de police recueillies par les services de gendarmerie"; ce qui exclut donc à la fois les campeurs, les caravaniers et les résidants en appartements meublés ou autres, il me semble que, malgré le titre de sa communication, ce sont des statistiques hôtelières qu'il présente plus que des statistiques touristiques. Ce qui est loin d'être la même chose.

Dans le but de serrer de plus près la complexité des faits, il conseille enfin l'étude des courbes de fréquentation et des coefficients d'occupation par catégorie d'hôtels, de meublés et de campings à comparer avec les indices de richesse vive des grandes régions françaises et étrangères et l'étude des variations de la consommation de la Côte afin de jauger l'apport du tourisme à son économie. Postulant que ces investigations supposent "une connaissance relativement acceptable de la clientèle", il est bien inspiré de mettre les paragraphes, qui en exposent le principe, au conditionnel.

Nous l'avons vu, au passage, s'élever à la philosophie du tourisme, et il a raison. Qu'il n'invoque point, cependant, le hasard qui n'est qu'un mot commode pour couvrir ce que nous ne comprenons pas. En plus des facteurs patents qu'il avance (crises politiques, sociales ou économiques, mauvais temps), j'ajoute qu'il y aurait matière à être tenté par bien d'autres parallèles. Mais qui saura jamais le degré d'attrait exact des prix (on a vécu une invasion anglo-saxonne à l'époque de la livre triomphante et ceux qui se ruent sur l'Espagne de 1961 ne sont point tous des fanatiques de l'Alhambra), la part de la propagande orale (le natif fut pour beaucoup après 1919 dans l'essor de la Corse qui n'avait connu depuis 1860 qu'un succès d'estime) ou celle de la culture (elle fut la mère du voyage italien depuis la Renaissance) ?

Que lion me pardonne de terminer en débordant le cadre régional et le lieu de consommation pour formuler une suggestion. Prospectons à l'échelon national et à la source des courants. Nous serons renseignés sur l'ensemble du mouvement touristique français, celui qui se cantonne à l'intérieur de l'hexagone, celui qui passe les frontières. L'apport étranger certes nous échappera. Mais il est si complexe-- quelle est la part du transit : Espagne ou Italie via la France ? - qu'il mérite examen particulier. Les questions seront posées au retour de vacances à des collectivités socioprofessionnelles formant des entités : fonctionnaires (notamment enseignants), professions libérales, ouvriers, artisans, commerçants. Le monde paysan s'abstenant de voyager, ou presque, il suffirait d'un ou deux sondages urbains en moyenne par département. On pourrait commencer par les grosses agglomérations, Paris, Lyon, Marseille, les conurbations lilloise ou bordelaise. En laissant tomber, pour le début, mainte unité (Lozère, Ardèche, Basses-Alpes, etc.), les modalités d'exécution sont loin d'opposer des obstacles insurmontables. Naturellement le problème est celui du personnel enquêteur. Mais il y a des Comités de tourisme partout. Ils peuvent s'adresser à des organismes tels m'administrations publiques, Chambres de Commerce, ordres d'avocats ou de médecins, Comités d'entreprises et services sociaux des grandes usines comme Renault. En touchant un certain nombre de personnalités représentatives de chaque milieu et le climat de confiance établi, on devrait arriver par étapes à créer un fichier qu'il serait possible de mettre à jour tous les deux ou trois ans.

Il est en tout cas redoutable de se reposer sur la fausse impression de sécurité, la plus trompeuse de toutes, des chiffres obtenus dans l'état présent de nos recensements touristiques. Se fier à eux seuls, c'est bâtir sur du sable.

B.- liste des autres communications.

1. BARETJE (R.), Secrétaire général adjoint, Centre d'Études du Tourisme. Deux procédés statistiques de détermination du mouvement saisonnier. 15 pages.
2. CARONE Directeur de l'Office provincial de l'Industrie et du Commerce de Trente. Le facteur saisonnier et l'évolution de la demande touristique dans les stations italiennes (?). Titre non communiqué.
3. DEFERT (Pierre), Expert conseil de Tourisme. Les perturbations apportées à certaines économies locales par le caractère saisonnier du fait touristique. 8 pages.
4. DOULOUM (R.), Professeur, Lycée de la Seyne. Naissance, développement et déclin de la colonie anglaise de Pau (1814-1914). 9 pages.
5. HALLAIRE, Inspecteur Général de l'Économie nationale, Secrétaire général du C.I.A.T.
6. HAULOT (Arthur), Commissaire général au Tourisme de Belgique. Nouvelle contribution à la solution d'un vieux problème. 15 pages.
7. HUNZIKER (W.), Président de la Caisse suisse de voyage. Caractéristiques de la caisse suisse de voyage. 8 pages.
8. JODEAU (Jacques), Secrétaire général de l'Institut du Transport aérien. Les variations saisonnières dans le transport aérien. 30 pages.
9. LABEAU (G.), Professeur C.E.R.I.A., Bruxelles. Théorie économique de la distribution optima des congés. 14 pages.
10. TISSOT (F.), Président de l'Office du Tourisme et de la Société des ateliers de Leysin. L'évolution de Leysin. La transformation d'une station curative permanente en une station de tourisme mi-saisonnière. 12 pages.
11. VEYRET (Madame Paul), Professeur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Grenoble. Les stations touristiques dans les Alpes (?) Titre non communiqué.

Le patient dûment ausculté ayant été reconnu atteint d'affection chronique, qu'ont préconisé les consultants ?

Ils ont : a) "souligné l'importance considérable que revêt, dans la structure de l'économie contemporaine le phénomène touristique" (par.1), "facteur essentiel d'impulsion dont les effets ne sauraient être négligés sur le plan national et régional" (par. 3). On s'en doutait !

b) déploré "le caractère saisonnier des flux touristiques généraux et son "aspect torrentueux, incontrôlé" ;

c) considéré "que des travaux de recherche doivent constituer la base des études prospectives sur le développement du tourisme";

d) souhaité, avec la collaboration de l'Université et des industries touristiques, la création d'un enseignement supérieur touristique conduisant à une licence technique de tourisme"⁷.

Voilà un programme auquel on peut souscrire sans réserve. On irait même au delà de ces vœux. Évoquons seulement le problème de la statistique qui conditionne toute connaissance, digne de ce nom, de la fonction hôtelière et sans laquelle on ne bâtira rien de solide, car quel que puisse être le mérite des sondages et des estimations ce ne sont que pis-aller. Mais pourquoi réserver sa sollicitude au seul enseignement supérieur ? A qui en douterait je soumetts la réponse récemment faite à une demande de renseignements par la maison de tourisme officielle d'une ville de saison du Midi, dont la carrière fut longue et glorieuse. J'en respecte scrupuleusement le style, l'orthographe et la ponctuation.

"Il y a un parking en arrivant à ... gardé sur votre gauche.

Pour les Hôtels Monsieur je vous met la liste prière de retenir en avance car il y à toujours beaucoup de monde à partir du 1 Juin au 30 Juin vous avez 8 bateaux qui font l'aller et le Retour.

Veillez agréés Monsieur mes salutations distingués".

Un enseignement du tourisme ne manquera pas de sujets de réflexion. Car améliorer les hôtels comme construire des autoroutes ou des aéroports n'est pas une fin en soi mais un moyen qui ne servira qu'à faciliter l'exode vers l'extérieur si n'est pas sauvegardé le patrimoine national constitué par la collaboration de la nature et de l'homme. C'est là que doit intervenir une tâche immense d'éducation, de prise de conscience touristique, à laquelle l'enseignement souhaité ne devra pas rester étranger. Au près de la recherche d'une connaissance théorique pure, ce sera un autre aspect, mais non le moindre, de son opportunité. Cette nécessité n'échappe certainement pas à ceux qui portent sur les fonts baptismaux cette jeune discipline.

⁷S'il Pouvait épurer le vocabulaire touristique et répudier le jargon prétentieux autant qu'inutile !

**LE PAILLON
TORRENT DE NICE**

**ESSAI D'ÉTUDE D'UN COURS D'EAU
DES PRÉALPES MÉDITERRANÉENNES**

Par A. PIETRI

Première partie

ÉTUDE PHYSIQUE

L'édifice structural du bassin du Paillon

- Le matériel

Le matériel de l'édifice structural du bassin du Paillon présente les traits caractéristiques suivants :

- en ce qui concerne la structure : complexité et confusion, qu'expliquent, à la fois, des mouvements épeirogéniques, tantôt positifs, tantôt négatifs, exondant d'importantes masses de sédiments, ou immergeant de vastes espaces, enfonçant aussi à l'intérieur des terres des golfes profonds qui seront les lieux d'intense sédimentation; la violence inouïe des plissements pyrénéo-provençaux, qui ont bouleversé les reliefs, malaxé les sédiments au point d'en rendre la physionomie totalement méconnaissable, l'identification toujours difficile et parfois impossible; de grandes complications structurales résultant de la superposition des deux systèmes tectoniques pyrénéo-provençal et alpin qui crée dans cette partie des Préalpes un "véritable chaos".

- en ce qui concerne les terrains absence totale de roches antérieures au secondaire, prédominance très marquée des formations suivantes : jurassique supérieur (tithonique) qui déterminent des reliefs énergiques : barres rigides, corniches abruptes, falaises verticales (tel le Mont Féron); du crétacé supérieur, dont les marno-calcaires sénoniens et turoniens occupent les synclinaux, donnant aussi parfois des anticlinaux qui se distinguent des précédents par leurs formes plus adoucies et leur plus faible altitude. En maints endroits, sous le violence des pressions, le tithonique très dur a crevé l'enveloppe crétacée et fusé littéralement au travers; du nummulitique, représenté par les marnes bleues du latorrien qui se débitent en feuilletts croulants dénommés "escaillons" (petites écailles) dans le grès de Barre, analogues à ceux d'Annot, qui étalent leur carapace dans la partie nord-est du bassin, entre les localités de Berre, Coaraze et l'Escarène. Sur ces formations de base: s'appuyant dans la partie nord-ouest du bassin, et plus particulièrement dans la région de Tourettes-Sainte-Claire de Levens, des placages pliocènes, masses de poudingues provenant du remplissage par les eaux torrentielles de ce que l'on a improprement nommé le delta pliocène du Var, et que les mouvements épeirogéniques du quaternaire ont souvent redressées à la verticale (au mont Cima par exemple); dans la basse-vallée, des alluvions récentes, constituées de couches alternées de graviers, sables, argiles qui atteignent à Nice même dix, quinze et vingt huit mètres de profondeur. Toute la ville de Nice repose ainsi sur des formations de poudingues et d'argile accumulées par le Paillon.

- L'édifice structural.

L'ossature du pays niçois s'est constituée dès la fin du crétacé.

Au crétacé supérieur, le bassin du Paillon est affecté par des plissements d'une puissante intensité auxquels est due l'émersion sénonienne, que la pénélplanation anténummulitique arase complètement, Ces plis anciens vont être repris par les mouvements tertiaires pyrénéo-provençaux et alpins. Si les seconds ont été moins violents dans cette partie du Comté, protégée par le massif du Mercantour, qui e fait office de bouclier (au point que l'on a pu parler d' "autonomie orographique" par contre, les premiers ont été d'une puissante brutalité, écrasant et mélangeant les roches au point qu'il est impossible d'en reconnaître ni

l'ego ni la position. C'est alors que se dessinent les grands anticlinaux contre lesquels viendront s'épauler les sédiments : Rocca-Seira, Férion etc. On peut considérer que, dans son ensemble, l'architecture de cette région est définitivement constituée au pliocène. La pénéplation pliocène réduit à néant ces reliefs soumis à une érosion d'autant plus violente que le climat est plus humide. Une abrasion furieuse les démantèle : des parties entières des anticlinaux sont détruites et leurs éboulis s'en viennent combler les synclinaux. Les éléments les plus friables sont évidés; seules demeurent les parties jurassiques résistantes qui forment les escarpements et les barras rocheuses. Les rivières burinent les vallées de gorges et de cluses qui uniront les diverses cuvettes synclinales. La fin du pliocène se solde par l'établissement de vastes plateaux à deux ou trois centimètres d'altitude. Enfin, les mouvements d'ensemble du pléistocène quoique moins violents et moins spectaculaires que les précédents, n'en revêtent pas moins une grande importance. Il semble qu'il se soit produit un mouvement de bascule, positif à l'intérieur, négatif sur la côte, dont le résultat a été de hisser à plus de trois centimètres les sédiments miocènes dans l'intérieur du pays, tandis que dans la région côtière, ils s'enfonçaient à une soixantaine de mètres au dessous du niveau actuel de la mer, ainsi que l'ont révélé les sondages pratiqués à l'embouchure du Var.

On peut retenir, en conclusion, que le relief du bassin du Paillon, s'il repose sur un substratum déjà ancien et s'il est constitué par la renaissance de plissements antérieurs; présente néanmoins un caractère d'une incontestable jeunesse. C'est un relief récent. Ce qui ne manque pas d'avoir de sérieuses conséquences sur la vie des cours d'eau appelés à le parcourir.

C'est au cours de ces divers bouleversements que s'est constitué le synclinal du Paillon. Son ébauche apparaît dès l'éocène supérieur, sous la forme d'un entonnoir venu du golfe piémontais, dont les bords occupent l'espace Saint-Martin-Vésubie - Peira-Cava: tandis que le goulot s'effile jusqu'à Contes, au nord-est de Nice. À la fin du nummulitique, l'entonnoir se rétrécit, mais s'allonge, passe par Cimiez au nord de Nice, et s'en va confluer dans le synclinal du Var quelque part du côté de l'aérodrome actuel. Les grandes poussées alpines déterminent la séparation d'avec le golfe piémontais, rattachant définitivement à la Méditerranée occidentale ce synclinal où va bientôt s'engouffrer la ria plaisancienne. Au début du quaternaire, enfin, s'opère la rupture avec le synclinal du Var.

Le bassin du Paillon se présente actuellement sous l'aspect d'un double faisceau de plis enserrant une série d'aires synclinales. Les faisceaux, d'abord de direction nord-sud, s'infléchissent au sud-est, puis à l'est, et, parvenus à la vallée du Paillon, où ils ont perdu toute leur amplitude, s'abaisse considérablement si bien qu'ils paraissent se relayer plutôt que ce poursuivre de part et d'autre de cet abaissement d'axe. Cette formation a reçu la dénomination d' "Arc de Nice".

Chacune des branches de cet arc se compose de trois ou quatre lignes de chaînes parallèles : à l'ouest : Mont Chauve, Mont Férion (1.405 m) Rocca-Seira (1.500 m), à l'est, des formations moins élevées à l'intérieur, plus importantes sur la partie externe : Mont Baudon (1.254 m) Mont Ours (1.250 m) Roccaillon (1.440 m):

Entre ces formations anticlinales est logée la cuvette synclinale du Paillon, composée elle même de trois synclinaux profonds qui convergent vers Nice : synclinal de Tourettes-Levens à l'Ouest, de Laghet à l'Est; entre les deux la grande cuvette centrale et coulent un instant parallèlement, avant de se rejoindre, les deux branches maîtresses, le Paillon de Contes et celui de l'Escarène. L'aspect de ces synclinaux n'est pas uniforme; il s'agit plutôt d'une série

de cuvettes synclinales, séparées par des resserrments, voire des étranglements ..., cuvette de Contes, de l'Escarène, du plan d'Arriou, de Laval etc.

Ainsi se déroule une architecture de creux et de bossu entre lesquelles l'érosion a pu se frayer passage. Malgré un certain désordre tectonique, qui se manifeste à première vue, le synclinal du Paillon apparait entre les mâchoires de l'arc de Nice, dont l'aspect est souvent répulsif: comme une reposante oasis. C'est la région vraiment ouverte des Préalpes de Nice, le véritable hinterland du pays niçois.

- La formation du réseau hydrographique.

Le Paillon est un tard venu sur les bords de la Méditerranée. Tandis que d'autres cours d'eau, le Var, par exemple, avaient déjà commencé l'élaboration de leur delta, le Paillon demeurait paralysé par l'invasion marine qui occupait la presque totalité de son thalweg. Ce n'est qu'au miocène qu'il commence le creusement de son cours, lorsque les couches sédimentaires eurent été portées par les mouvements lents, consécutifs aux plissements alpins, à des hauteurs atteignant et dépassant même trois centimètres. Les axes anticlinaux dont les dures arêtes ont percé les couches crétacées plus tendres, vont constituer des lignes de partage des eaux d'où le ruissellement sera dirigé sur les éléments plus meubles de la grande âme synclinale que constituent la ria contoise et la plaine de Nice. Le creusement, loin de s'effectuer d'une façon régulière, procède bien plutôt par à-coup, par "soubresauts successifs" en fonction de trois événements: des alternatives d'avancée et de recul de la mer, le vaste mouvement d'ensemble qui provoque dans toute la région à la fois violent, capricieux et incomplet, l'apparition d'un niveau base tout récent et tout proche, le niveau méditerranéen de la Baie des Anges, à rupture d'une ancienne plate-forme.

De là, cet aspect curieux des thalwegs du Paillon; verrouillés à l'aval, représentant à cité de formes évoluées, d'autres formes d'une extrême jeunesse et s'offrant à nous non sous l'aspect d'une vallée d'un seul tenant: mais comme des "chapelets de cuvettes tectoniques", séparées par des goulets souvent très resserrés que l'on dénomme "Clues".

De là aussi, toutes les acrobaties que sont contraints d'accomplir le Paillon et ses affluents à la recherche de leur profil d'équilibre, traduisant par la brusquerie même de leur tracé linéaire tous les efforts d'adaptation de ces rivières, jadis paisibles, à un état de choses nouveau qui est venu déranger leurs habitudes.

Car le réseau hydrographique du Paillon est souvent inadapté aux détails de la tectonique. Il est aisé de constater avec quelle désinvolture les eaux passent d'un lit de roches tendres à un lit de roches dures, paraissant même se complaire à abandonner celles ...là pour celles-ci. C'est ainsi que le Paillon de Levens délaisse le synclinal originel entre les monts Castellar et Férion pour trancher, après le bassin de Laval dans la dure roche tithonique. Plus loin, par une entaille en bannette, il pénètre profondément dans ce même anticlinal du Férion dont il détache l'arrête où se dresse le château de Tourettes, alors qui à quelques cent mètres plus à l'ouest demeure inoccupé un large synclinal qu'un modeste seuil sépare de la vallée d'amont. Plus au sud encore, ce même Paillon perce une magnifique "clue" de quatre kilomètres de long dont les parois abruptes atteignent parfois cent mètres de profondeur. De son coté, le Paillon de l'Escarène s'encaisse dans les "clues" de Peille, plus sauvages encore et plus resserrées que les précédentes, où souvent le thalweg ne mesure guère plus de trois mètres de large. Plus spectaculaire encore est la brèche magistrale qu'enfonce le torrent du Braus dans le dôme tithonique de la Graia, ouvrant entre des falaises de près de mille mètres

le chemin en direction du col de Tende. À l'entrée même de Nice, le Paillon, définitivement constitué, doit se frayer un passage entre les anticlinaux de Saint-Pons Mont-Boron d'abord, puis de Cimiez - Mont-Alban ensuite, constituant ainsi l'étranglement de Bon-Voyage. Comment expliquer pareil état de choses si ce n'est par le phénomène d'antécédence ? Les cours d'eau étaient déjà constitués et bien établis, dans des conditions tout à fait normales, lorsqu'une lente surrection de certaines parties de la vallée, rejet de part et d'autre les couches crétacées plus tendres, a mis en contact les cours d'eau avec les roches plus dures hissées à leur niveau. C'est une véritable furonculose de "tumeurs anticlinales" qui pousse ça et là. Force est aux torrents de s'encaisser péniblement; aucune autre solution ne leur est laissée : de là "clues", gorges ou simples resserrements dont l'homme s'est parfois servi comme points de franchissement.

Dans l'élaboration du réseau hydrographique du Paillon, il est possible de discerner deux cycles d'érosion, se déroulant chacun en deux périodes, interrompues par une transgression marine. Un premier cycle pré pliocène commence la première ébauche du réseau à l'époque aquitanaise (début du miocène): Les géologues en sont d'ailleurs réduits sur ce point à de simples hypothèses. Une érosion furieuse du sahélien (fin du miocène) lui succède, érosion intense si l'on en juge par les témoignages qu'elle a laissés : sur les restes de la couverture nummulitique et sur les sédiments plus récents du burdigalien de nombreuses épigénies burinent jusqu'à la roche en place, remontant très haut les têtes de source creusant d'étroites vallées, de profonds canions, souvent au dessous du niveau actuels. Ce creusement est interrompu par la transgression de la mer plaisancienne qui s'avance jusqu'à Contes, l'Escarène, Levens, empâtant les vallées de puissants conglomérats. Le second cycle, post pliocène, commence. Une reprise d'érosion au sicilien (pléistocène inférieur) dès après le départ de la mer plaisancienne, occasionné par le mouvement de bascule nord-sud. Mais il est arrêté par un retour de la mer tyrrhénienne, enfin à l'holocène (pléistocène supérieur) l'érosion reprend définitivement ses droits pour ne plus être interrompue. Les cours d'eau réoccupent leurs anciennes vallées; seuls agiront encore les mouvements épeirogéniques qui porteront les reliefs à soixante mètres au dessous ou bien les élèveront bien au dessus du niveau actuel. Ces mouvements sont responsables des situations paradoxales du réseau hydrographique.

- **Le tracé ancien du réseau du Paillon**

Deux éléments nous permettent de procéder à la reconstitution du tracé ancien du réseau du Paillon les terrasses, les formations géologiques. Les terrasses : il s'agit de replats, anses vastes et suffisamment bien conservés, quoique parfois interrompus par un intense ravinement. Ils dominent le thalweg actuel d'une hauteur de trente à cent mètres, parfois même plus, faciles à apercevoir dans la vallée de Contes, nécessitant par contre dans celle de Levens et de Laghet une véritable escalade des pentes inférieures. C'est alors un passage tout nouveau que l'on découvre, dont l'ampleur et le calme contrastent étonnement avec l'allure encaissée et tourmentée des vallées actuelles, traduisant par là même, l'importance des mouvements d'encaissement. L'horizontalité de ces terrasses, leur éternelle, leur synchronisme qui les fait se retrouver à des altitudes sensiblement égales dans chacune des quatre vallées, leur altitude décroissante de l'amont vers l'aval nous donnent autant de certitudes que nous sommes bien en présence d'un ancien niveau. Les formations géologiques viennent confirmer cette opinion: des dépôts de poudingues et de cailloux roulés, brèches, conglomérats recouvrent ces terrasses, terres alluviales aussi, dont la fertilité contraste avec la stérilité des sols des reliefs inférieurs : ici bois, taillis ou maigres touffes d'herbe, là haut par contre, arbres fruitiers, cultures maraichères céréales: Partout, sur ces anciennes terrasses l'homme a établi ses demeures, fermes ou hameaux. Nous sommes donc bien en présence de formations qui

n'ont aucun rapport avec la roche en place, mais de terrains d'apport qui n'ont pu être déposés que par un cours d'eau. Grâce à ces formations, il est possible de discerner deux niveaux antérieurs, au dessus du niveau actuel: l'un à cinq centimètres, l'autre à trois cents, s'abaissant jusqu'à la, cote cent cinquante ce qui permet le raccordement avec le plateau actuel du Haut-Cimiez (156 m) vers lequel coulait le Paillon post pliocène. Faut-il voir dans ces terrasses supérieures des formes en place ou, au contraire des restes d'un thalweg portés à un niveau supérieur à 300 mètres ? On ne saurait le dire.

De l'ampleur des terrasses et du calibrage des cols suspendus qui les accompagnent de ci de là, nous pouvons entrevoir le Paillon post pliocène comme un cours d'eau plus puissant que de nos jours, plus pondéré aussi, à un stade voisin de son profil d'équilibre, déroulant sur des plateaux mollement ondulés d'une altitude moyenne de 300 mètres, des méandres que nous retrouvons inscrits dans le relief actuel.

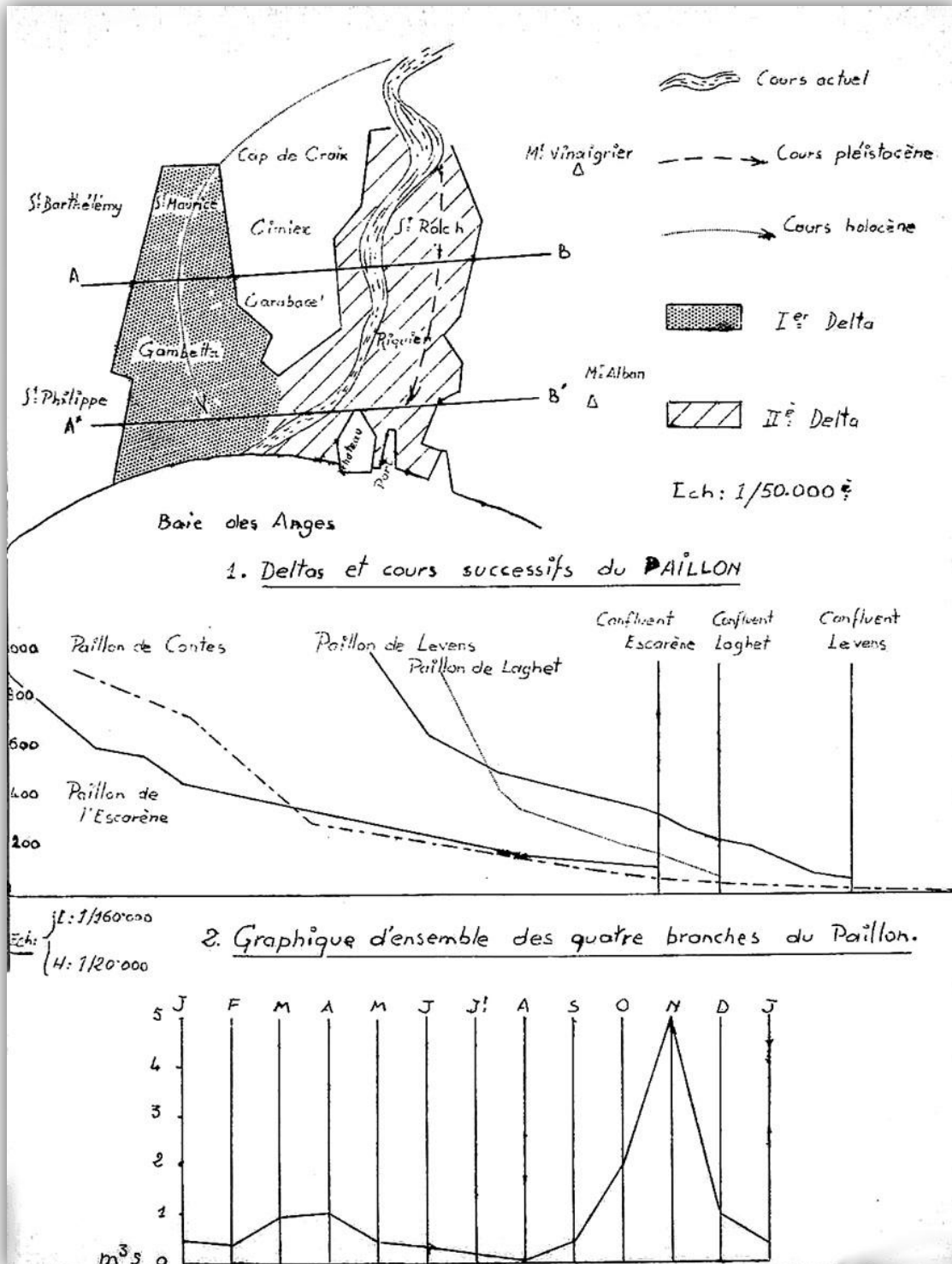
Dans cette reconstitution du Paillon pliocène, deux faits méritent d'être retenus: l'extension de son cours eu delà du périmètre que nous lui connaissons de nos jours, l'orientation de sa basse vallée dans une direction différente.

L'importance du creusement des cluses par le Paillon de Levens est inexplicable par l'unique action dont le débit se réduit le plus souvent à un mince filet d'eau (qui lui a valu le nom de "rio sec"), même si l'on veut bien lui accorder le bénéfice d'une période antérieure plus humide. Il nous faut donc lui faire crédit d'une alimentation plus importante, qui ne peut lui venir eue d'une extension de son périmètre Jusqu'au cœur du massif du Mercantour, bien fourni non seulement en précipitations Pluviales, mais aussi en réserves de neiges et de glaciers. Effectivement, les lambeaux de Poudingues qui se poursuivent au delà du bassin de Levens, leur pendage nord-est sud-ouest à 25/30% environ, leur position au dessus des sables astiens, ainsi que la présence parmi ces poudingues de roches étrangères au bassin actuel, mais précisément originaires du Mercantour, tels des grès rouges permien, de même que les bois fossiles venus de la chaire alpine et découverts à Tourettes-Levens, nous confirment que pendant le pliocène supérieur le bassin du Paillon de Levens reculait ses sources jusqu'au cœur du massif cristallin du Mercantour, constituant une seule rivière avec ce qui depuis est devenu la Vésubie dont la séparation s'est effectuée lors des mouvements épirogéniques récents. - Au pliocène, la basse vallée du Paillon occupait une direction légèrement différente de celle d'aujourd'hui: elle passait au Nord de la ville de Nice, sur le plateau du haut Cimiez, et, par les quartiers du Cap de Croix, Brancolar et Saint-Maurice, se jetait à la mer du côté du boulevard Gambetta. Les preuves de cet itinéraire ancien sont nombreuses: là morphologie d'abord: c'est bien la direction synclinale, dans l'abaissement d'axe déjà occupé par le goulot de l'entonnoir piémontais, la géologie ensuite : identité des matériaux à l'est et à l'ouest de la colline de Cimiez avec ceux déposés depuis par le Paillon dans son lit actuel et ceux retrouvés dans les vallées de l'amont; la paléontologie enfin: le squelette découvert sur le plateau de Cimiez au quartier de Valrose, à la fin du XIXe siècle, a été reconnu par une commission de savants comme un individu de la race de Cro-Magnon, enfoui dans un gisement naturel, dans un sol vierge, en dehors de toute intervention humaine. Il s'agit donc bien d'un enfouissement par les eaux courantes qui ne peuvent titre que celles du Paillon. Cet évènement semble devoir se situer dans la deuxième partie du sicilien (pléistocène inférieur) d'après les analyses de sols opérées par ladite commission. C'est à la fia de la période Tyrrhénienne que s'est fait le changement de direction, consécutif à un double mouvement: mouvement de surrection et de bascule, qui, à la fin du sicilien, déverse le Paillon à l'est de la colline de Cimiez, retraits de la mer tyrrhénienne, qui aspire le Paillon, provoquant une véritable capture, analogue en

réduction celle de la Loire au coude d'Orléans. Ainsi s'explique le brusque changement de direction du Paillon avant son entrée dans la ville de Nice.

- Les deltas du Paillon

Au cours de son histoire, le Paillon a élaboré deux deltas successifs et juxtaposés. Les sondages permettent de fixer au village de La Trinité-Victor à sept kilomètres de Nice, le point de départ de l'un et de l'autre.



Le premier delta correspond au Paillon de Cimiez. Il date de la fin du pliocène et du début du pléistocène (calabrien et sicilien). Il occupe toute la partie ouest de la ville, les quartiers de Saint-Maurice, Saint-Barthélemy, Saint-Philippe, Gambetta. Il ne doit pas être confondu comme on l'a fait parfois, avec le delta du Var, qui lui est contigu (l'absence de roches permienes en étant la preuve). Exondé par le relèvement général, abandonné par le torrent, soumis à l'attaque de l'érosion, d'autant plus active que le niveau de base est tout proche, ce premier delta est aujourd'hui dans un état de délabrement tel qu'il n'apparaît plus que comme une ruine. Seuls en demeurent encore quelques lambeaux de poudingues accrochés aux flancs ouest de la colline de Cimiez.- Le second delta, édifié à partir de l'holocène, occupe toute la partie est de la ville dans l'espace compris entre les hauteurs de Cimiez, Mont-Boron, Mont-Alban et la mer. Il ne semble pas qu'il soit avancé bien au delà du cordon littoral actuel. Aujourd'hui, il est stabilisé, en raison de l'importance des profondeurs marines toutes proches du rivage, de l'existence dans la baie des Anges d'un courant côtier dont les remous interdisent toute avancée des alluvions, de l'état déficitaire enfin des apports du Paillon. Le premier delta est essentiellement composé de cailloux à formation de poudingue prédominante; le second, mise à part la couche superficielle de galets, se compose de couches alternées de marnes et d'argiles. Le tableau ci-joint donne un état comparatif des dimensions des deux deltas, en rapport avec celui du Var, tel qu'il fut mesuré au siècle dernier :

	P A I L L O N			V A R.
	Partie commune	Delta pléistocène	Delta holocène	
Longueur	3 Km.	3 Km.	3 Km.500	20 Km.
Largeur	1 Km.	1 Km.500	2 Km.	7 Km.
Epaisseur	80 m.	126 m.	80 m.	375 m.
Surface	1 km ² 500	3 Km ²	4 Km ² .	140 Km ² .
Volume	120.000.000 m ³	378.000.000 m ³	860.000.000 m ³	57. 750.000.000 m ³ .

Il résulte de ceci que Nice, à l'exception de la partie bâtie sur les collines, repose sur l'ancienne lagune deltaïque du Paillon; d'où la présence d'une importante nappe d'eau à une faible profondeur dans le sous-sol de la Ville, ce qui impose parfois aux architectes l'obligation de construire sur pilotis, ce qui explique aussi que Nice est une ville sans caves, ce qui explique également le nombre impressionnant de sorties des équipes des Sapeurs-Pompiers pour épuiser les inondations dès que des pluies abondantes ont gonflé la nappe souterraine.

- Le tracé actuel : le Paillon et son bassin, profil en long et profil en travers.

Le périmètre actuel du bassin du Paillon s'étend sur 287 kilomètres carrés environ, entre les altitudes 0 et 1.504 mètres. L'altitude générale moyenne s'établit autour de 555 mètres, ce qui paraît modeste considéré du point de vue absolu, ce qui est considérable si l'on tient compte de la courte distance qui sépare la source de l'embouchure (30 kilomètres). Un peu plus de la moitié (51%) du relief se situe entre + 500 et 1000 mètres contre 44 au dessous de 500 et 0,07% au dessus de 1000.

Le "système" Paillon est un organisme composé de quatre branches, (Paillon de Levens, de Contes, de l'Escarène et "Vallon" de Laghet), nées respectivement dans les massifs des Monts Férion, Rocca-Seira, Braus et Agel, disposées en éventail au Nord-est de Nice, et se réunissant à 4 kilomètres de la Ville en un collecteur unique. Il draine les eaux de la partie sud-orientale du département des Alpes-Maritimes, à l'exception d'une étroite bande le long de la frontière italienne. Les trois premiers torrents conservent avant leur confluence une direction grossièrement parallèle, le dernier leur est perpendiculaire. L'axe du système est constitué par la branche contoise qui occupe le synclinal initial, la ria plaisancienne.

Le profil en long présente les caractères suivants: un cours supérieur à profil tendu, à pente rude et tourmentée, variant de 8 à 14, pour s'élever même jusqu'à 17%, ce qui témoigne de l'extrême jeunesse de cette partie du thalweg; un cours moyen à déclivité plus régulière et considérablement adoucie (2 à 1,24) avec, çà et là, quelques reprises d'érosion lorsque les eaux entrent en contact avec les poussées anticlinales; un cours inférieur à pente très faible (celle des rivières), 0,84 ramenée après corrections à 0,007 et 0,005% dans la partie qui correspond au delta.

De l'examen des courbes de profil se dégagent quelques conclusions : la courbe parabolique idéale est encore loin d'être réalisée; le profil est par endroits brisé par des ruptures de pente, marque d'une action récente des mouvements orogéniques; le profil présente à l'n fois des traces d'une évolution souvent fortement poussée vers la maturité et des signes de rajeunissement récent ayant entraîné une reprise d'érosion.

Le Paillon se jette à la mer dans la Baie des Anges, en bordure de la Promenade des Anglais, au cœur du quartier le plus élégant de Nice. Un cordon littoral de quelques mètres de large y constitue une lagune généralement reliée à la mer par un petit grau. Mais après chaque tempête, celui-ci se trouve entièrement obstrué, l'écoulement n'étant plus assuré alors que par infiltration.

Le profil en travers présente trois formes caractéristiques: le profil en trait de scie que l'on rencontre, comme il est normal, dans le cours supérieur, mais que l'on trouve aussi dans les parties de l'aval, chaque fois qu'une apophyse anticlinale traverse le thalweg. C'est le cas des Clues; le profil en berceau, adoucissement du précédent, où l'homme peut déjà installer, sinon sur le fond, du moins sur les berges quelques "campagnes"; le "Plan" enfin, petite plaine alluviale, d'une superficie de quelques hectomètres carrés, abondamment alluvionnée; elle constitue un paysage reposant, une oasis de verdure et de cultures au milieu de l'aridité des calcaires et des escaillons. Tels sont les "plans" de Contes, des Vernes, de l'Escarène, d'Arriou, de Tourettes etc. Ces petites plaines sont séparées les unes des autres par des resserrements allant parfois jusqu'à "de véritables cas d'occlusion".

- Régime et Débits

Torrent de régime méditerranéen le Paillon est soumis à deux influences locales qui lui impriment certains traits de son caractère: celle du minimum ligurien, générateur de cyclones entre septembre et mai, celle résultant de la disposition du relief, laquelle met en contact sur une brève distance, la mer tiède et la montagne froide, par le moyen de vallées étroites et perpendiculaires à la côte, engendre des courants aériens susceptibles de modifier, voire de renverser les conditions atmosphériques normales. Ajoutons à cela la violence des orages, la brutalité du relief dans tout le cours supérieur, la prédominance des calcaires friables qui se

désagrègent facilement, donnant cette "lave torrentielle" que le Paillon charrie à chaque crue d'autant plus aisément que le tapis végétal a été considérablement endommagé.

Le régime hydrologique du Paillon présente les caractères suivants : une alimentation uniquement pluviale, une alternance de deux saisons sèches et de deux saisons humides (petite saison sèche d'hiver, grande saison sèche d'été, petite saison humide de printemps, grande saison humide d'automne avec maximum mn novembre). Les traits dominants de ce régime sont : une indigence générale toute l'année, une abondance démesurée, mais très brève à certaines périodes et plus particulièrement en novembre; une lamentable pénurie estivale qui demeure le fait le plus saillant et le plus constant.

Mais ce qui par dessus tout, dépeint le Paillon, c'est son allure anarchique, fantasque, où prédominent les manifestations accidentelles, au point que c'est en fin de compte l'irrégularité qui n'est pas loin de devenir la règle, lui conférant ainsi cet aspect fiévreux, prêt aux soubresauts les plus inattendus, pouvant donner aussi bien d'impressionnants étiages en période normale de crues, que des montées spectaculaires au cœur de la saison la plus sèche.

Les crues du Paillon sont : soudaines (elles arrivent avec une rapidité et une violence de propagation déconcertantes, causes souvent sans le passé, mais même de nos jours de pertes de vies humaines), imprévisibles et indépendantes de l'état pluviométrique général (mn orage de quelques heures en montagne déclenche une crue terrible une semaine au même un mois de pluies régulières demeure sans effet), brèves (leur durée excède rarement deux à trois jours, leur paroxysme, quelques heures), dévastatrices et parfois meurtrières. Le profil d'une crue se présente sous la forme d'un "clocher" avec une montée presque verticale, une étale au sommet très brève, une descente en paliers rapide d'abord, puis plus adoucie avec parfois une queue. Les crues se produisent de préférence en automne avec prédominance en novembre, dans la proportion de 34% contre 11% en octobre et 1 en septembre, ce qui n'exclut pas les crues estivales (5% en août et 4 % en juillet). Seuls les mois de février et mai en paraissent exempts. L'histoire en a retenu un certain nombre parmi les plus catastrophiques : 9 octobre 1530, 17 avril 1774, 27 au 29 octobre 1882, 13 juillet 1932, 17 novembre 1940.

Les étiages, par contre, sont lamentables. Durant quatre mois d'été, le Paillon se réduit à un mince filet d'eau qui traîne dans un lit bien trop large ses méandres capricieux, éternel sujet de plaisanteries et de sarcasmes: "fleuve idéal" a-t-on dit, "fleuve abstrait", "torrent où l'on fait sécher du linge" etc. C'est bien, semble t-il, la vérification de son étymologie "le torrent des cailloux." Si donc l'on veut avoir une idée complète du comportement du Paillon, il importe avant tout de le considérer dans ses manifestations extrêmes.

Le problème des débits est assurément un des plus ardues à résoudre. En effet, s'il intéressa l'usinier de jadis, le Paillon n'offre aucune possibilité à l'ingénieur d'aujourd'hui. C'est dire que nul ne s'est soucié de lui tâter le pouls. Aussi n'existe-t-il pratiquement aucune observation des débits, ni chiffres, ni séries. M. Decourt, ingénieur en chef adjoint à la Compagnie des Eaux de Nice et Chef des services techniques a bien voulu me confier les résultats de ses recherches personnelles, portant sur une dizaine d'années, recherches qu'il effectua à propos de constructions d'ouvrages dans le lit du torrent. C'est la seule observation complète et sérieuse qui existe. Le module du Paillon s'établit à 0 m³ 953. Les extrêmes variant de 100,60 et même 20 litres-seconde, et parfois 0, à 90 m³ seconde, 500 m³ seconde pour les crues normales, et atteignant lors des grandes crues exceptionnelles (celles de 1882 et de 1940) 1.500 m³. S.

- les nappes souterraines

Une partie des eaux du Paillon constitue, par infiltrations, deux nappes souterraines qui reposent sur les couches d'argile au sous sol niçois. Elles ont joué un rôle important dans la vie de la ville de Nice, on le verra plus loin.

La nappe supérieure, située en 4 et 8 mètres, selon les quartiers, légèrement disloquée au gré des mouvements du sol (au point que l'on a cru un moment à l'existence de plusieurs nappes juxtaposées), se déplace d'un mouvement lent vers la mer où elle se déverse en divers endroits: à l'ouest du rocher du Château, au Port, au quartier de la Tour Rouge à l'Est de Nice). En ce dernier point son débit moyen est de 1 m³ seconde. Elle affleure en d'autres endroits de la ville où elle donne naissance à des sources.

La nappe profonde se trouve entre 26 et 28 mètres. Son débit, jaugé aux anciens puits de la gare P.L.M. et de la Brasserie de Nice, varie de 0 m³ 041 à 0 m³ 15 seconde. Elle semble pratiquement immobile.

Des études faites sur chacune de ces nappes, il convient de retenir les conclusions suivantes: indépendance des nappes l'une vis à vis de l'autre; dépendance l'une et l'autre de la nappe phréatique dont elles traduisent, avec plus ou moins de retard, les variations et les oscillations, importance inégale des deux nappes, celle de surface étant la plus conséquente.

- La torrentialité

Les causes de; la torrentialité du Paillon sont de deux ordres : Causes naturelles : instabilité des sols: calcaires disloqués, marnes qui s'effritent, le tout en équilibre sur des couches argileuses que la moindre pluie transforme en substance lubrifiante, brutalité des reliefs enfin et violence des précipitations; causes humaines, politiques, guerres incessantes, circulation des hommes d'armes, incendies, réquisitions, causes économiques : exploitation abusive et irraisonnée de la forêt, abus de la dépaissance et surcharge pastorale, brulis etc., psychologiques: mauvais vouloir des habitants, négligences des pouvoirs publics, désir du pouvoir central (piémontais nu français) d'éviter toute mesure qui pourrait sembler vexatoire.

Le bilan de plusieurs siècles de dévastations était ainsi résumé par un forestier à la fin du siècle dernier: "Le Paillon est le réceptacle des ruines des montagnes environnantes". Et l'on estimait en 1880 que les efforts érosifs de l'érosion avaient en 20 ans réduit de 1.700 hectares les 10.200 hectares de pâture que comprenait le bassin du Paillon en 1860.

Quant aux transports du Paillon on a pu les chiffrer ainsi : 13.713 tonnes annuelles de produits en dissolution, 136 kilogrammes de boues par seconde en période de crue, et 50.000 mètres cubes de cailloux accumulés sous les voutes du Casino entre 1923 et 1950.

En l'état actuel de notre connaissance, on peut conclure sur ce point : les charriages du Paillon reflètent l'irrégularité déjà signalée de ce torrent : à une longue période "statique", dans transports autres qu'en dissolution, période qui peut se prolonger toute l'année et même embrasser plusieurs années consécutives, succède d'autant une période "dynamique" très brève, mais plus active que les crues sent elles mêmes plus violentes. La torrentialité du Paillon a atteint son paroxysme au milieu du siècle dernier. Depuis le début du XXe siècle, les atterrissements du Paillon sont passés par un maximum atteint entre 1902 et 1913, date de la construction des premiers barrages: Depuis une vingtaine d'années, une nette décroissance est

enregistrée, les charriages sont peu importants et cheminent à vitesse très réduite vers l'embouchure, conséquence des barrages établis en amont. D'autre part, les endiguements successifs du Paillon, rétrécissant sa section, ont accru sa vitesse dans son cours inférieur, le mettant dans l'obligation de remanier ses dépôts et de procéder à son propre "auto curage".

Au lendemain du Rattachement, un vaste programme de lutte contre la torrencialité a été entrepris dans l'arrière pays du Paillon, qui commence à porter ses fruits : reboisement, regazonnement des pentes, régularisation des thalwegs par barrages, murettes, épis, lutte contre l'incendie, œuvre de longue haleine, souvent freinée par les guerres comme aussi par le manque de capitaux.

**PÉRIODIQUES
ET HISTOIRE RÉGIONALE EN
1960-1961**

Par E. HILDESHEIMER

À l'exemple de la recension parue dans notre dernier numéro et consacrée par M. Dalmasso aux articles de géographie nous avons pensé utile de rappeler, pour la même période, les études d'histoire publiées dans les périodiques.

La revue Nice Historique organe de l'Academia Nissarda, a pour objet essentiel de réunir les éléments qui permettent de mieux connaître et pénétrer le passé lointain ou proche du pays niçois. Sa collection constitue un ensemble documentaire de qualité, que des chercheurs désintéressés et animés de l'amour de leur terre natale ou d'élection enrichissent continuellement des résultats de leurs recherches.

L'année 1960 était, pour l'ancien Comté de Nice comme pour la Savoie, avant tout l'année du centenaire du Rattachement à la France. C'est pourquoi la rédaction de Nice Historique a concentré tous ses efforts dans la parution d'un fascicule de 221 pages rassemblant des études originales sur l'évènement commémoré et ses incidences.

En matière d'introduction M. Roger Aubenas expose ce que furent Les études supérieures à Nice de la fin du moyen-âge à 1860. Après avoir mentionné quelques illustres juristes et médecins des XV^e et XVI^e siècles et rappelé la création éphémère d'un collège de docteurs des lois à Nice en 1559 Par le duc de Savoie Emanuel-Philibert, l'auteur publie les lettres patentes de 1639 ré instituant ce collège et analyse les statuts qui l'organisent ainsi, le doctorat est-il décerné à des élèves ayant étudié dans la capitale du Comté; enseignement dans un jurisconsulte tel qu'Honoré Lectardi, baron de Sainte-Agnès, atteste la valeur. Mais les constitutions royales de 1720 ruinent cet édifice en centralisant à Turin l'enseignement du droit. Il est vrai qu'atténuant la rigueur d'une telle mesure, le pouvoir royal autorisa, en 1729, les postulants à faire sur place leur trois premières années d'études. De la même manière, on pouvait commencer la médecine à Nice pendant trois ans également après la restauration de 1814, ce double enseignement juridique et médical reprend, mais sous une forme de plus en plus modeste. Il n'en reste pas moins qu'à l'heure où Nice est enfin dotée officiellement d'une Faculté de droit et d'une Faculté des sciences, où son Institut d'études littéraires est élevé au rang de Collège universitaire, l'impulsion nouvelle qu'y prennent les études supérieures repose sur une tradition bien enracinée.

Dans une note La Roya et la France M. Ph. Cachiardy de Montfleury évoque la mémoire de son ancêtre Ange-Louis Cachiardy qui, ayant débuté dans l'armée sarde comme officier d'artillerie, passa au service de la France après le traité de 1796, s'illustra dans les campagnes successives, obtenant en 1809 le grade de lieutenant-colonel. Demeuré dans l'armée française après la chute de l'Empire, il y dirigera son fils et s'étant retiré à Breil, son pays d'origine lors de sa mise à la retraite, y assurera la permanence de l'esprit français. En 1860 la famille Cachiardy de Montfleury prendra la tête du mouvement réclamant la réunion de toute la Haute-Roya à la France.

M. François Cauvin, prenant pour thème de son propos Les médaillés de Sainte-Hélène dans le Comté de Nice, montre combien vif était demeuré chez ceux qui avaient pris part aux guerres de l'époque impériale, le sentiment d'une gloire acquise au prix de tant de fatigues. Une liste qui n'a pas la prétention d'être exhaustive, donne un aperçu des services de ces vétérans originaires des rivages et des montagnes de Nice.

La société niçoise en 1860 est agréablement décrite par M. André Compan : clergé en immense majorité originaire du pays et disposant d'une large influence; noblesse descendant de fonctionnaires ou notables anoblis dans les derniers siècles de l'ancien régime très attachée

à la Maison de Savoie; bourgeoisie, dont l'activité se déploie dans les affaires et les professions libérales; milieu rural constituant 78% de la population, menant une vie rude, dans un pays pauvre, à la propriété très morcelée, où le métayage est le procédé courant de mise en exploitation du sol, pratiquant le culte des traditions religieuses et familiales.

Alors que les opérations marquant le changement de nationalité battent leur plein a lieu Le passage des troupes françaises à Nice du 1er avril au 13 juin 1860, retour d'Italie où elles ont participé à la campagne de l'année précédente. M. François Gaziello retrace l'accueil qui leur est fait : réticences du coté des adversaires du rattachement, discrétion de la part du gouvernement français qui entend laisser le plébiscite se dérouler en dehors de toute pression.

M. Ernest Hildesheimer étudiant La réunion de Nice à la France vue à travers la correspondance du Ministère français des affaires étrangères publie les principaux passages des rapports, lettres et télégrammes échangés entre Paris, d'une part, le consul de France à Nice Léon Pillet et l'envoyé spécial de l'Empereur, le sénateur Pietri, d'autre part.

Niçois de vieille souche, haut magistrat, gouverneur provisoire de la province de Nice pendant les semaines qui précédèrent la cession officielle du territoire, Louis Lubonis est un représentant éminent de cette bourgeoisie niçoise qui sut concilier le loyalisme envers la Maison de Savoie avec le ralliement sincère à la nouvelle patrie. N. Léo Imbert, se fondant sur les références les plus précises, trace un portrait attachant de cet homme de devoir⁸.

Enfin Paul Messié termine le volume en donnant le texte retrouvé par lui aux Archives de l'Ardèche de notes rédigées par un journaliste qui, à l'époque du rattachement, militait pour la cause française à Nice même dans les colonnes du journal l'Avenir, Albin Mazon, cévenol que les hasards de sa carrière avaient pour un temps fixé sur les bords de la baie des Anges. Nazie avait soumis ces notes à l'ancien directeur du journal, l'un des Niçois les plus ardemment attachés à la réunion à la France, Auguste Carlone, dont les commentaires, également publiés, sont de première importance pour l'intelligence des faits relatés⁹.

L'année 1961 a rendu à Nice Historique le rythme normal de son activité. Une conférence de M. Léon Baréty, ancien ministre, rappelle Le prodigieux développement de Nice depuis 1860, cependant que M. le doyen Robert Latouche, revenant sur Albin Mazon, publie quelques notes intimes communiquées par le fils de leur auteur, M. André Mazon professeur honoraire au Collège de France, et relatives à l'activité journalistique du personnage à Nice et Turin et notamment à ses rapports avec Cavour.

Le Dr. Vincent Paschetta retrace l'évolution de la pratique du ski dans les Alpes-Maritimes depuis la période héroïque de 1909 où fut organisé le premier concours aux

⁸ On pourra rapprocher de Lubonis une autre figure de la bourgeoisie niçoise, le maire de Nice François Malausséna, auquel M. René Fatou, puisant dans les riches archives familiales dont il est détenteur, a consacré une très instructive monographie dans l'ouvrage publié à l'occasion du centenaire sous le titre, Gloires et traditions du canton de Levens. A la mémoire de François Malausséna, Nice, 1960.

⁹ Le centenaire du Rattachement a suscité des publications dont chacune apporte une utile contribution à l'histoire régionale. Nous citerons tout particulièrement les deux volumes parus sous le patronage de l'Armanac Nissart, un numéro spécial avec un important historique de Louis Cappatti et Le Mémorial de Nice, vue d'ensemble de toute l'activité dans le passé et le présent, ainsi que Le Livre du centenaire (éditions Paul Bory, Monaco), Les Alpes-Maritimes (Richesses de France, éd. Delmas, Paris) et Cent ans de vie française par Beniamino et Salomone (imp. Meyerbeer, Nice).

environs de Peira-Cava jusqu'en 1959 et aux derniers aménagements réalisés à la Colmiane, à Valberg et à Auron.

M. A. Demougeot, poursuivant son enquête diligente sur la période révolutionnaire, élucide le rôle joué dans les Alpes-Maritimes par le Piémontais Ranza, curieux personnage qui essaie de concilier un jacobinisme rigide avec un christianisme sans réserve; il lance un journal imprimé à Monaco, le *Monitore Italiano* (1793) qui ne dépasse pas 6 mois d'existence; incarcéré en septembre 1794 en partie pour ses opinions religieuses, il ne sera libéré qu'en mars 1795 et, expulsé du territoire français, se réfugie à Gênes. Dans le même numéro, le Dr. Francis Mars nous apprend que le célèbre médecin piémontais Carlo Botta fut sollicité en 1798 pour occuper une chaire d'histoire naturelle à l'École centrale des Alpes-Maritimes.

Le n°3 de 1961 commun aux deux revues *Nice Historique* et *Provence Historique* contient le texte des communications faites au Congrès de Nice d'octobre 1960 de la Fédération historique de Provence. En raison de la date du Congrès, plusieurs ont traité à la période du Rattachement. Le R.P. Amargier étudie les appartenances du couvent des Frères Prêcheurs de Nice aux provinces françaises ou italiennes de l'Ordre dominicain. M.J. Chétail, à l'aide d'une enquête des années 1772-73, énumère le mobilier des églises du Haut-Var (Guillaumes et environs). M. Hildesheimer montre à l'aide de rapports du parquet général d'Aix et des préfets du Var et des Basses-Alpes comment on voyait la réunion de Nice à la France dans les départements français voisins. Le commandant Devin précise les itinéraires du voyage en Méditerranée à bord du yacht *L'Aigle* de l'Empereur et de l'Impératrice en 1860. M. Campan analyse avec précision les conditions de vie du milieu rural en 1860 dans le Comté de Nice (habitat, production, ressources et niveau de vie), cependant que M. Gaston Imbert trace un tableau général de la situation économique du département des Alpes-Maritimes lors de sa constitution en 1860. M. Léo Imbert, d'après des notes personnelles laissées par Louis Lubonis, expose les rancœurs et les causes de mécontentement qu'une politique souvent maladroite a pu entretenir dans la population niçoise après le rattachement et qui expliquent la petite flambée particulariste qui suivit la défaite de 1870-71. Enfin, évoquant les grands travaux publics des années 1860-1863, M. René Tresse insiste sur le problème de la main d'œuvre rendu fort délicat par l'afflux de travailleurs italiens.

Le dernier n° de 1961, après un exposé de M. Hildesheimer, sur le passé médiéval de Roquebrune au temps des Vintimille et des Grimaldi, donne le début d'un important travail du regretté M. Georges Mathiot sur La poste aux lettres à Nice depuis le XVIIe siècle.

La Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes est la plus ancienne société savante du département. Fondée en 1861, elle n'a cessé depuis lors d'apporter sa contribution à la vie intellectuelle locale soit par des études et publications érudites soit par des conférences de culture générale. Chaque année elle édite un volume d'Annales où se retrouve l'essentiel des conférences faites sous son patronage.

Nous relevons dans le tome LI (1959-1960) les causeries suivantes relatives à l'histoire de la région : Ernest Hildesheimer, *Nice avant 1860, voyage dans le temps* (aperçu de l'histoire de Nice depuis ses origines grecques); Robert Latouche, *Les images de Nice après l'annexion* (un tableau de la vie niçoise dans les années 1860-61); Jean Bruhat, *Socialisme et patriotisme dans l'œuvre de Blanqui*, (rappel des ascendances niçoises du célèbre socialiste révolutionnaire né à Puget-Thénières et de son attitude d'un patriotisme intransigeant en 1870); Maurice Mignon, *Nietzsche à Nice, ou l'influence des pays méditerranéens sur le génie du philosophe germanique* Auguste Giuglaris, *L'évolution de l'horticulture dans les Alpes-Maritimes depuis 1860*.

Le tome LII (1961-1962) contient d'abord le compte-rendu des cérémonies du centenaire de la Société. On retiendra le discours du président M. le bâtonnier de Gubernatis qui résume l'activité déployée par la Société en 100 années d'existence. Parmi les conférences : Commandant Huard, Au sujet de Bonaparte à Nice : quelques erreurs à redresser (notamment la légende selon laquelle le jeune général aurait en 1794, aspiré à la main de la fille de son hôte niçois, Mlle Laurenti, qui n'avait alors que 10 ans et 5 mois, son soi-disant emprisonnement au Fort-Carré d'Antibes, sa proclamation aussi fameuse qu'apocryphe adressée à l'armée d'Italie au départ de la campagne de 1796), Jean Gavot, Alphonse Karr, le jardinier de Nice, le solitaire de Saint-Raphaël; André Marquiol, Les romantiques sur la côte d'Azur (Berlioz, Paganini, Musset, Stendhal, Chateaubriand, Victor Hugo et aussi Flaubert et Théodore de Banville); Commandant Octobon. Évènements qui ont entraîné l'annexion de Menton et Roquebrune à la France ou qui l'ont accompagnée (comment les communes de Menton et de Roquebrune après s'être séparées de la Principauté de Monaco et avoir flotté entre l'indépendance et l'incorporation au Royaume de Sardaigne ont voté pour le rattachement à la France du Comté de Nice, dont elles se faisaient pas partie et n'ont été en droit réunies à la France que par le traité franco-monégasque du 2 février 1861¹⁰, Ernest Hildesheimer, tin artisan de la réunion de Nice à la France Auguste Carlone (représentant éminent de la bourgeoisie niçoise libérale et pro-française, artiste et lettré, directeur du journal L'Avenir de Nice qui fit campagne pour le rattachement à la France); Louis Vernaux, Les destins opposés de deux illustres condisciples du collège de Puget-Théniers en 1814, blanquisme et traditionalisme (anciens élèves de ce petit collège qui fonctionna sous le 1er Empire, Auguste Blanqui, bien connu de la grande histoire, qui érigea la violence en doctrine pour aboutir à un monde socialiste meilleur et Augustin Bonnetty philosophe chrétien, directeur des Annales de philosophie chrétienne chef de file d'une tendance censurée par l'autorité ecclésiastique qui déniait à la raison le pouvoir d'aboutir à la connaissance de Dieu); Jacques Thirion, Les primitifs niçois (les retables du XVe et du XVIe siècle placent la région niçoise dans la situation d'un carrefour où convergent les influences de Catalogne, de Provence, des Flandres et d'Italie); Serge Bernstamm, Un grand artiste et poète, Marcellin Besboutin (1823-1902) (peintre et graveur, fit dans les vingt: dernières années de sa vie, de fréquents et longs séjours à Nice, où il devait mourir).

Dans la revue Provence Historique (janvier-mars 1960) nous relevons un article de M. B. Gonnet, La presse et l'opinion à Nice en 1848; l'auteur analyse les tendances du seul journal paraissant alors à Nice, L'Échec des Alpes-Maritimes, première ébauche du futur Avenir, où l'influence d'Auguste Carlone prépondérante s'exerce dans un sens fédéraliste, la réunion à la France n'étant pas encore mure; reflet des milieux d'affaires, le journal réclame des améliorations de caractère économique, mais ses rédacteurs méconnaissent totalement les données du problème social, ce qui est alors un phénomène général dans la bourgeoisie libérale. Il est bien difficile de savoir jusqu'à quel point L'Écho, exprime l'opinion publique niçoise, les illettrés sont nombreux, et l'absence d'autres organes de presse ne permet pas d'apprécier l'importance respective des tendances.

M. André Compan (n° d'octobre-décembre 1961) étudie les difficultés soulevées à la douane française par le passage des troupeaux transhumants aux confins des Basses-Alpes et

¹⁰Un numéro spécial des Annales de Menton, organe du "Terroir Mentonnais", paru en août 1960, a été consacré au centenaire du Rattachement de Menton à la France.les questions de droit et de fait soulevées à cette occasion y sont rappelées.

du Haut Comté de Nice : crainte de voir entrer en France des moutons "étrangers" et augmentation des quantités de laine au cours de l'alpage d'été.

M. Jacques Thirion a parcouru méthodiquement la Provence alpine et ses prolongements niçois afin d'y relever tous les vestiges de l'architecture romane. Dans le Bulletin monumental (n° 4 de 1961) il étudie un monument peu connu, l'ancienne chapelle de Notre-Dame des Prés de Levens, prieuré de l'abbaye de Saint-Pons de Nice. Il en subsiste l'abside avec sa décoration caractéristique de bandes et la crypte; l'église supérieure a été très bouleversée et seules quelques parties demeurent à peu près intactes. On peut dater ce petit édifice du milieu du XIe siècle et le ranger parmi les spécimens du "premier art roman".

Une importante étude publiée dans le Bollettino storico-bibliografico subalpino (1er fascicule de 1961) éclaire d'un jour nouveau les menées obscures du parti protestant dans le Comté de Nice au cours de l'année 1569, intrigues dont le centre se situe autour des Grimaldi de Beuil et contre lesquelles le duc Emmanuel-Philibert met en mouvement ses agents secrets et les foudres de sa justice. (Arturo Pascal, La Riforma nei domini sabaudi delle Alpi Occidentali, VII).

Abondante moisson, on le voit, dont nous continuerons à donner le détail au fur et à mesure des prochaines récoltes.